

Zones Non Agricoles

Espaces Verts

12 mars 2014 - Bulletin n°2-2014, page 1

- Pins
- Marronniers
- Platanes

- **Processionnaire du pin : nombreuses processions depuis début février**
- **Mineuse du marronnier : le vol n'a pas débuté**
- **Tigre du platane : bonne survie à l'hiver**

■ Processionnaire du Pin (*Thaumetopoea pityocampa*)

● Observations

Depuis le 11 février (Vichy) des processions de chenilles sont de plus en plus nombreuses chaque journée chaude et ensoleillée (Pérignat les Sarlièves et Cournon d'Auvergne la troisième semaine de Février, Lempdes la première semaine de Mars....)

● Biologie

Les chenilles descendent des arbres pour s'enterrer dans un sol meuble afin de former leur chrysalide. Ce comportement n'est pas anormal même s'il se produit un peu plus tôt que d'habitude en cette fin d'hiver exceptionnellement doux. En effet la majorité des descentes est souvent observée fin mars début avril en Auvergne. Il arrive cependant qu'après un automne chaud ces processions se produisent dès le mois de décembre comme en 2011!

● Rappel

Le contact avec les soies urticantes des chenilles peut provoquer des **réactions allergiques simples** (oculaires cutanées, respiratoires) **ou graves** (choc anaphylactique) chez l'homme (et les animaux). Dans tous les cas il est recommandé de consulter un médecin.

C'est lors des processions que les risques pour la santé sont les plus forts. En effet les chenilles perdent régulièrement des soies lors de leurs déplacements (surtout si on les dérange) et polluent ainsi l'environnement et l'atmosphère.

De plus les chenilles sont alors accessibles (et attrayantes !) pour les enfants et les animaux domestiques. Il convient à cette période d'éloigner le public et surtout les plus fragiles (enfants, personnes allergiques, animaux domestiques...).

Toute activité à proximité de chenilles processionnaires du pin doit être réalisée avec un matériel de protection :

- Lunettes de protection.
- Masque respiratoire de protection anti-poussières.
- Combinaison et gants de protection (jetables de préférence).

Sans protection, toute manipulation, de nids, de chenilles (ou de végétaux ayant été en contact avec les chenilles) est à proscrire.

Chenilles en procession : ne pas s'approcher !



FREDON Auvergne

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto.

Marronniers

■ Mineuse du Marronnier

(*Cameraria ohridella*)

• Observations

Les marronniers débutent leur démarrage végétatif en plaine. Les bourgeons sont gonflés et collants. Leur ouverture ne devrait pas tarder dans de nombreux lieux. Les toutes premières feuilles se déploient sur quelques arbres à Chamalières.

Actuellement les mineuses du marronnier ont encore peu d'activité sur les marronniers, elles passent l'hiver sous forme de nymphes dans les feuilles mortes tombées au sol.

Toutefois 2 papillons isolés ont été observés la dernière semaine de Février à **Lempdes** (pas d'observation depuis).

Les premières émergences significatives de papillons devraient débuter très rapidement lorsque les marronniers débuteront l'étalement de leur feuilles.

Le ramassage complet des feuilles et leur destruction (mesure préventive limitant les populations d'adultes) doivent être finies (où se finir au plus vite). Les sites mettant en place une lutte par piégeage massif de papillons mâles (pièges à phéromones) doivent disposer leur matériel.

• Rappel

Cet insecte se développe de préférence sur marronnier blanc (*Aesculus hippocastanum*). En cas de fortes attaques les marronniers rouges (*Aesculus X carnea*) peuvent ponctuellement être atteints.

Pendant la période de végétation des marronniers plusieurs générations de mineuses se succèdent.

Les dégâts sont causés par les galeries creusées par les chenilles dans l'épaisseur des feuilles. Ces galeries peuvent entraîner le dessèchement total des feuilles en cours d'été.

Platanes

■ Tigre du platane

(*Corythuca ciliata*)

• Observations

Les platanes sont pour la plupart en repos végétatif hivernal. Toutefois de légers gonflements des bourgeons sont observés à **Lempdes**.

En l'absence de feuille la migration des tigres vers le houppier des arbres n'a pas débuté.

Actuellement les adultes hivernent encore sous les plaques de rhytidomes (morceaux d'écorce en desquamation), ils n'engendrent pas de dégâts à cette époque, mais constituent le réservoir des infestations printanières de 2014.

Au sortir de l'hiver le dénombrement des tigres sous les rhytidomes sur une surface de 1dm² montre pour les sites de **Cournon d'Auvergne** des populations de tigre équivalentes à 2013.

À **Chamalières** après deux années de faible niveau les tigres sont en augmentation. Le site de **Lempdes** montre, après l'augmentation de 2012 une nouvelle augmentation significative.

Les tigres observés lors des comptages bien que peu mobiles sont vivants (**Lempdes**), ces individus ont résisté sans encombre à l'hiver.

Actuellement les adultes hivernent encore sous les plaques de rhytidomes (morceaux d'écorce en desquamation), ils n'engendrent pas de dégâts à cette époque, mais constituent le réservoir des infestations printanières de 2014.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto.



Platanes

■ Tigre du platane (suite)

Le seuil de nuisibilité de 70 tiges/dm² est parfois cité dans la littérature.

Toutefois l'importance des générations estivales de tiges entraînant gênes et dégâts est également très dépendante des conditions climatiques printannières et estivales. Des observations complémentaires doivent être réalisées dans le courant de l'été.

● Rappel

Cet insecte (hémiptère) piqueur-suceur de sève engendre dans le courant de l'été :

- L'altération de l'esthétique des arbres en alignement par décoloration des feuilles (réduction de leur photosynthèse) et production de miellat par l'insecte qui favorise le développement de fumagine (et peut entraîner des salissures sous les arbres).
- Des gênes commerciales vis-à-vis du public, se manifestant par des démanagements voire de légères piqûres.

	2012	2013	2014
Chamalières	5,7	3,4	27
Chatelguyon			25
Cournon D'Auvergne		50,4	42,2
Lempdes	8,3	36,2	80,2

Niveau de population au sortir de l'hiver : Moyenne des comptages des tiges sous 1 dm² de rhytidomes réalisé sur 10 platanes



Comptages des tiges mis à jours sous les rhytidomes
Taille des tiges adultes 3 à 4mm de long environ

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale et la FREDON Auvergne dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection de leurs végétaux.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto.

